EBDR Développement

Aménagement d'espace sur mesure



EBDR Développement met ses trente années d'expérience dans la rénovation et l'aménagement de surfaces de bureaux au service des entreprises.

Son dirigeant Bruno Del Rio nous décrit la manière dont il accompagne chaque client.



Quelles évolutions constatez-vous sur le marché de la rénovation de bureaux ?

Lorsque j'ai créé EBDR Développement, nous étions bien moins nombreux. L'ouverture du marché aux entreprises Européennes a donné lieu à l'arrivée de nouveaux acteurs. Parallèlement à cela, les sociétés qui autrefois s'occupaient exclusivement de la commercialisation des espaces ont commencé à proposer du space planning.

Aujourd'hui, presque toutes disposent de leur structure intégrée. Nous travaillons principalement pour des foncières. Nous restructurons des plateaux après départ des locataires sur des surfaces allant jusqu'à 10 000 m². Nous rénovons des plateaux « nus » prêts à être pris à bail et accompagnons les futurs locataires dans leur projet d'aménagement.

Comment vous positionnez-vous face à cette concurrence accrue ?

Nous sommes une société à taille humaine, le service que nous apportons est différent. Il intègre une dimension d'écoute, de conseil. Nous sommes source de proposition.

Notre approche est différente de celle des grandes entreprises avec plus de proximité et de réactivité. Chaque client doit être pleinement satisfait! Pour garantir ce haut niveau d'exigence, notamment délais, coût, nous sommes présents à chaque étape du projet afin d'établir avec nos clients un réel partenariat. Nous concevons et réalisons des travaux d'aménagement clés en main, plaçant l'humain au cœur de notre réflexion.

Quelles sont les étapes de la rénovation ?

En premier lieu, nous réalisons un audit client et donnons un avis sur la rénovation. Dans le cadre d'un aménagement par exemple, nous prenons note des contraintes de l'entreprise : effectifs, motif du réaménagement, deadline, planning... Nous passons en revue ensemble leurs méthodes de travail.

Nous leur soumettons ensuite une proposition de projet dans lequel il nous est possible d'intégrer tous types de contraintes. Nous procédons au chiffrage et proposons des solutions économiques. Notre véritable valeur ajoutée est la dimension de « service » et de proximité avec chacun de nos clients. Il nous arrive même d'intervenir sur des problèmes qui ne relèvent pas de notre compétence au sens strict.

Quand envisager un réaménagement de l'espace de travail?

Le monde bouge, les habitudes évoluent, les mentalités changent!

Une entreprise ne peut pas travailler 20 ans dans le même environnement ! Un déménagement ou un réaménagement incite les équipes à sortir de leur zone de confort. Cela permet de les motiver, de les

stimuler et génère un gain de productivité.

Les normes évoluent, les réglementations changent. Les entreprises se doivent de rénover leurs espaces de travail. Une simple étude accompagnée d'un budget raisonnable, doit être une démarche positive pour une société.





Les tendances de l'immobilier

